



## Conseil de quartier n°3 « Hauteurs du Loing »

**Réunion du jeudi 20 novembre 2024 à 18 h 30**

**Présents :**

Frédéric BAURY-SAILLY, Co président du conseil de quartier N°3  
Adjoint au Maire délégué Transition écologique, voirie, propreté et espaces verts

Agnès DUREAU	domicilié Route de Moret
Laurence GAROS	Route de Moret
Alain GOSSE	Quai de Fromonville
Christophe GUIMBARD	Rue de la Heronnerie
Corinne HERNETTE	Rue de la Cléry
Betty SIDIBE	Rue Charles Trenet

Véronique GENDEREAU Pôle Démocratie locale et vie des quartiers

**Excusés :** Charlotte VAILLOT et Ziraute BOUHENNICHA,  
Farida BOUTAHAR et Sandrine HERNANDEZ-MARTINEZ

SUJETS	ECHANGES OU INFORMATIONS															
<b>Secrétaire</b>	Corinne HERNETTE et Christophe GUIMBARD sont désignés secrétaires.															
<b>Dernier conseil de quartier</b>	<p>Le panneau d'affichage libre situé rue Charles Trenet sera déplacé prochainement sur l'espace vert situé à côté de la crèche Rue Georges Brassens.</p> <p>Le compte-rendu du conseil de quartier du 15 février 2024 est adopté.</p> <p>Frédéric BAURY-SAILLY remercie, pour leur présence à l'Accueil des Nouveaux Nemouriens, Farida BOUTAHAR, Alain GOSSE, Christophe GUIMBARD, Corinne HERNETTE et Betty SIDIBE.</p>															
<b>Informations</b>	<p><u>Voirie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Pour donner suite à des stationnements gênants rue du Grand Clos, des bornes anti-stationnement ont été installées vers les numéros 2 &amp; 4.</li> <li>☞ Le <b>radar pédagogique</b>, muni d'un collecteur de données, a été installé route de Moret du 20 juin au 11 septembre 2024. Les résultats sont les suivants :</li> </ul> <table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Vitesse entre 90 et 130 km/h</td> <td>1 véhicule</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Entre 70 et 90 km/h</td> <td>31 véhicules</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Entre 30 et 70 km/h</td> <td>112904 véhicules</td> <td>60 %</td> </tr> <tr> <td>Inférieur à 30 km/h</td> <td>74208 véhicules</td> <td>39 %</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>187144 véhicules</b></td> <td><b>100 %</b></td> </tr> </table>	Vitesse entre 90 et 130 km/h	1 véhicule		Entre 70 et 90 km/h	31 véhicules		Entre 30 et 70 km/h	112904 véhicules	60 %	Inférieur à 30 km/h	74208 véhicules	39 %		<b>187144 véhicules</b>	<b>100 %</b>
Vitesse entre 90 et 130 km/h	1 véhicule															
Entre 70 et 90 km/h	31 véhicules															
Entre 30 et 70 km/h	112904 véhicules	60 %														
Inférieur à 30 km/h	74208 véhicules	39 %														
	<b>187144 véhicules</b>	<b>100 %</b>														

Les conseillers présents regrettent que les données ne soient détaillées entre 30 et 70 et constatent que 39 % respectent la vitesse à 30 km/h et 61 % sont au-dessus. Ils suggèrent une future installation, quai de Fromonville, chemin de la Croix Rouge et boulevard Varienghien, si possible.

✓ Ces suggestions seront transmises aux Services Techniques.

- ☞ Des travaux de réparation de chaussée ont été menés dans plusieurs rues de Nemours cet automne, notamment **Route de Moret - Rue de la Grande Montagne** et au début de la rue des Guichettes et de la rue de Chérelles.

La ville a fait appel à une machine spécialisée nommée enrobeur projecteur, pour combler les fissures et nids de poules :



Cette machine intervient en plusieurs étapes : après un nettoyage, celle-ci utilise un chalumeau pour le ramollissement du sol, puis projette une émulsion de bitume et granulats et enfin compacte pour une finition optimale. Ces améliorations visent à renforcer la durabilité et l'étanchéité des routes pour un meilleur confort de circulation.

- ☞ Le **projet de réaménagement de la rue de la Grande Montagne** a été présenté aux riverains de la Croix Mission et la Grande Montagne lors d'une réunion le 19 novembre. L'état actuel : trottoirs envahis par la végétation des talus en terre qui s'étaient affaissés au fil des années laissant peu de place pour les piétons, arbres dangereux, voie cyclable à aménager malgré la mise en sens unique de cette rue, il était nécessaire d'entreprendre des travaux conséquents.

L'expertise phytosanitaire a révélé la fragilité des talus de part et d'autre de la rue malgré la valeur patrimoniale et environnementale de ces parcelles boisées. Ce diagnostic s'inscrit dans un contexte de remaniement de la zone avec pour but de mettre en place des murs de soutènement en bois sur les trottoirs.

Les propositions d'aménagement consisteront en :

- Une voie de circulation à sens unique en sens descendant,
- Un trottoir de 1,40 m de large,
- Une piste cyclable unidirectionnelle sécurisée avec une bordure,
- Le remplacement des essences dangereuses par un traitement paysagé adapté aux conditions de lieux tout en conservant cet aspect de canopé,
- La réfection et la sécurisation de l'escalier historique de la Croix de Mission.

Ces travaux d'envergure estimés à 383 000 € seront programmés pour le 2<sup>nd</sup> trimestre 2025 après l'obtention de subvention de la Région Ile de France et du Département 77.

- ☞ Une réparation provisoire du **pavage du Grand Pont** a été réalisé par le Conseil Départemental de Seine et Marne du 28 au 31 octobre de 20h à 6h. La rénovation totale est envisagée en juillet 2025.

### Eclairage public

- ☞ Un diagnostic du parc d'éclairage public a été réalisé par la société Fonroche en 2022. Un plan de rénovation des matériels vétustes et énergivores a été proposé par la société, comprenant des candélabres solaires autonomes et du matériel traditionnel à lanterne LED. Ce programme pluriannuel a été estimé à un montant global d'environ 1 600 000 €. L'opération s'achèvera en 2025 et permettra de remplacer 272 candélabres sur un parc de 1925.

Le coût total pour la mise en place d'éclairage solaire s'élève à 291 000 €.

. **Rue des Hauteurs du Loing (Guichettes - giratoire Mazes),**

. **Allée du Larry,**

. Rues Emile Zola et Charles Gonneau,

. Av Jean Moulin (Guichettes-Cherelles) et le parking « Diderot »,

. Rue César Franck et rue du Dr Jean-Louis Barry

Un parc de LED qui est également installé sur l'ensemble de la Commune. Dès qu'il y a une panne ou une dégradation, l'existant est remplacé par un candélabre à LED.

Il est prévu 272 points lumineux pour 2025 (soit 121 supplémentaires)

Tous ces candélabres contribuent à faire baisser la consommation d'énergie.

- ☞ Travaux **bras de contournement** / île du Perthuis. Le bras est ouvert depuis cet été. La longueur du bras de contournement est de 190 mètres. Deux noues permettront d'orienter l'eau vers la zone humide. La première est en eau lorsque le débit est de 50 m<sup>3</sup>. La seconde sera en eau plus tardivement vers 90/100 m<sup>3</sup>. La crue récente était de 63,8 m<sup>3</sup> (pour rappel celle de 2016 avait atteint 535 m<sup>3</sup>).

Chaque automne ou hiver, nous avons régulièrement 1 ou 2 crues avec un débit supérieur à 50 m<sup>3</sup>. Le volume d'eau stocké dans la zone humide de l'île du Perthuis est d'environ 30 000 m<sup>3</sup>.

Les travaux de l'EPAGE consistent notamment à restaurer les cours d'eau mais également à multiplier et à rendre fonctionnel les Zones Humides présentes le long des cours d'eau du bassin versant, en les réhabilitant, afin d'accroître la capacité de stockage d'eau pendant les crues.

- ☞ Dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets, le SMETOM de la Vallée du Loing basé à Saint-Pierre-lès-Nemours ;

1. Distribuera gratuitement des **composteurs** à l'ensemble de ses usagers. La seule condition requise sera de suivre un atelier permettant de repartir avec toutes les informations nécessaires à la réalisation d'un bon compost.

Ce dispositif sera progressivement déployé sur la période 2025-2029.

2. Distribuera gratuitement des lombricomposteurs aux foyers ne possédant pas de jardin et n'ayant pas accès à un site de compostage partagé. La seule condition requise est de suivre un atelier d'initiation permettant d'apprendre les bons gestes du lombricompostage, du démarrage à la récolte !

	<p>Inscription via le formulaire sur la page :  <a href="https://www.smetomvalleeduloing.fr/compostage/inscription-atelier-lombricompostage/">https://www.smetomvalleeduloing.fr/compostage/inscription-atelier-lombricompostage/</a></p>
<p><b>Remarques-questions des habitants :</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☞ Des lumières de l'école Lavaud restent souvent allumées, le soir, voir, la nuit. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les détecteurs de présence défectueux ont été remplacés par des interrupteurs.</li> </ul> </li>   <li>☞ Une Nemourienne a demandé l'installation d'un miroir dans la courbe de la rue de la Héronnerie et au croisement avec le quai de Fromonville. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Après études des services techniques, il s'avère que l'implantation d'un tel équipement n'est techniquement pas réalisable en raison de la présence de fenêtres de résidences et de manque de largeur sur les trottoirs.</li> </ul> </li>   <li>☞ Le passage des piétons, rue de la Héronnerie n'est pas sécurisé  Un ralentisseur avec un marquage au sol composé de triangles blancs (parfois appelés <i>dents de requin</i>) disposés dans le sens de la circulation, pourrait-il être envisagé ?  Est-ce qu'à terme et en l'absence de trottoir Quai Fromonville, la rue pourrait-elle être aménagée comme la rue Saint Firmin ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une zone de rencontre à 20km/h sera prochainement étudiée par les Services Techniques.</li> </ul> </li>   <li>☞ Des stationnements abusifs près du feu, rue de la Grande Montagne, empêchent les voitures de tourner à gauche. La pose de plots pourrait-elle être envisagée ? <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette demande sera transmise aux Services Techniques</li> </ul> </li>   <li>☞ Les conseillers de quartier demandent si l'amiante sera bien retirée des locaux de l'entreprise Bagot, route de Moret. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est obligatoire de faire réaliser un diagnostic amiante avant la démolition d'un immeuble ou avant d'y effectuer des travaux, si l'immeuble a été construit avant 1997. La démolition s'entend comme la destruction de plus de 50% de la structure porteuse de l'immeuble.</li> </ul> </li>   <li>☞ Concernant le projet avec le budget alloué au Conseil de quartier, les conseillers de quartier se sont rendus ensemble au point de vue de la croix de Mission, et propose :  L'installation d'une plaque d'orientation après un débroussaillage afin d'agrandir la vue (la Ville doit trouver un accord avec un propriétaire de la rue de la Héronnerie pour la pose d'un filet afin d'empêcher les jets de projectiles, dans un souci de sécurité).  Monsieur Baurry-Sailly demande la transmission des devis, Christophe Guimbard échange actuellement avec l'office de tourisme du Pays de Nemours. <ul style="list-style-type: none"> <li>• La directrice de l'office de tourisme sera invitée lors d'une future réunion de quartier afin de lui présenter ce projet afin d'embellir ce point de vue magnifique.</li> </ul> </li> </ul>

- ☞ Devant l'ancienne maison du Receveur du Canal du Loing de l'Ecluse, appartenant à VNF, la plaque historique est cachée par le lierre :



- Cette demande sera transmise au Centre Technique Municipal.

- ☞ Demande d'un panneau de signalisation : baignade interdite au bord du Loing

- Cette demande sera soumise à la municipalité.

#### Agenda

- Un « Repair Café » est présent le 1er vendredi de chaque mois de 14 à 17h dans les locaux du Centre Social de Beauregard.  
4 personnes bénévoles assurent la réparation de petits électroménagers.
- La Fête des voisins sera le 23 mai 2025

Fin de la réunion à 20h45

F